

rouses dames, qui attendaient le moment de leur offrir l'appui de leurs bras et celui plus puissant encore de leur cœur.

« Dans l'espace laissé vide entre les deux phalanges, animées d'un même sentiment aussi doux que puissant, s'avancent les agents d'un pouvoir sans nom.

« Ceux qu'on appelle ailleurs les commissaires de police accomplissent leurs formules et exécutent ce qu'ils nomment dans la rue, en présence des mal-faiteurs, les sommations.

« La supérieure se lève, et se tournant triste et calme vers eux : « Je vous l'ai déjà dit, Messieurs, nous sommes ici par une loi divine et morale. Nos vœux et nos serments nous commandent de rester : nous ne pouvons sortir, nous ne sortirons que par l'emploi de la force. »

« L'un des commissaires veut saisir alors la sainte femme.

« Ce n'est pas vous, Monsieur, ajoute celle-ci, c'est un gendarme qui doit me saisir, car il faut qu'il soit bien constaté que nous ne cédon's qu'à la force matérielle. »

« C'est alors qu'on a vu des gendarmes hésiter d'exécuter contre de pauvres femmes des mesures impitoyables que les agents supérieurs de l'autorité n'avaient pas rougi d'ordonner de loin, du fond de leurs hôtels castrés de soldats inutiles, dans leur suprême sagesse administrative.

« Mais d'un côté les gendarmes avaient leur consigne, de l'autre les religieuses avaient leur conscience.

« Et les gendarmes ont saisi ces pauvres femmes.

« Il y en avait une, comme nous l'avons dit, en état de paralysie. La force armée n'osait porter la main sur elle.

« Emmenez-moi, s'est-elle écriée, il faut qu'un gendarme me saisisse comme les autres. »

« Députations de toutes les classes de la société et surtout des diverses classes de travailleurs. »

« Un nombre considérable de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, et, chose que nous tenons à faire remarquer, des personnes appartenant à toutes les nuances d'opinion, si l'on en excepte toutefois certains ultras d'un certain parti qui n'ose pas s'avouer, tout le monde a voulu se rendre à l'Archevêché pour porter à nos bonnes sœurs des regrets et les témoignages des plus touchantes sympathies. C'est comme un pèlerinage universel de l'excellent peuple avignonnais. Pour les uns c'est le cri de la reconnaissance d'un long passé de douleurs calmées, pour les autres c'est un cri de détresse pour les maux à venir, qui seront sans adoucissement religieux, sans consolations morales et peut-être même sans allègements matériels ; pour tous c'est un cri du cœur, un besoin de l'âme, une voix de la conscience, un hommage à la vertu persécutée, une protestation tendre, sincère et palpable en quelque sorte en faveur de la foi outragée.

« On remarque surtout les différentes corporations des travailleurs, corporations si dignes d'intérêt par l'ardeur et la franchise de leurs croyances, par le rang honorable et nécessaire qu'elles occupent dans l'ordre social, et par le besoin qu'elles ont, plus encore que les autres classes, des consolations religieuses et des soins des dames hospitalières.—Demandez, ô philanthropes d'académie qui faites de l'humanité du bout des lèvres ! demandez à ces hommes du peuple de notre Midi, si quelque chose au monde peut remplacer pour eux la sollicitude attentionnée, la délicate et chaste douceur, en un mot, l'ineffable *charité de ces anges du bon Dieu*, comme ils disent si bien dans leur naïf langage du cœur. Ils vous répondront par des larmes de regret et par des regards brûlants d'une indicible indignation.

« Et ne venez plus mentir à la face d'une cité catholique et française, qui espère encore et qui espérera toujours, qui proteste et qui protestera toujours, parce qu'elle veut le bien du peuple et l'intégrité des premiers principes conservateurs de la société.

« Diverses députations se sont présentées dans l'asile provisoire ouvert dans l'Archevêché à nos chères victimes du 16 avril : les dames de la halle, des militaires en convalescence, six cents jeunes personnes appartenant en majorité à la classe ouvrière, trois cents ouvriers de la paroisse des Carmes, des ouvriers appartenant à diverses industries, ayant à leur tête un jeune homme qui a prononcé devant ces Dames le discours suivant :

« Chères et honnes sœurs,

« Nous ne venons pas seulement pour vous donner un témoignage des touchantes sympathies du peuple d'Avignon pour vous.—La journée d'avant-

hier, dont on voulait faire une journée de deuil pour la religion, a été une journée de triomphe éclatant pour elle, grâce à votre modeste énergie, à votre sainte fermeté. Vous n'aurez pas besoin de nous pour prouver aux ennemis de la foi que la flétrissure n'est que pour les impies et les persécuteurs. Vous n'avez pas besoin de nous pour montrer qu'il est des défautes qui sont des victoires, des martyres qui sont des apothéoses.

« Si nous venons vers vous aujourd'hui, c'est donc pour satisfaire à un besoin sacré de nos cœurs, c'est pour dire un dernier adieu aux anges consolateurs de la misère, à la céleste providence du pauvre ! Nous le savons, vous ne pouvez que bénir ceux qui vous sont souffrir ; mais les regrets de tout un peuple, mais les plaintes du misérable, agonisant sur un grabat et cherchant en vain sans vous une dernière espérance avant de mourir, sont une voix qui monte jusqu'à Dieu pour donner aux innocents la force, aux coupables le remords !... »

« Les pauvres religieuses ont répondu par quelques mots simples et touchants entrecoupés de larmes, disant que tout ce qu'elles regrettaient le plus, c'était de ne pouvoir plus donner leurs soins à leurs chers malades.

« Au moment où nous écrivons, de nouvelles députations se mettent en marche pour rendre visite à ces intéressantes héroïnes, qui prouvent, par les exemples, qu'à la religion seule revient de droit l'honneur de consacrer les plus beaux sentiments : la fidélité du serment et l'énergie de l'innocence.

« Elles ont protesté contre la mesure qui voudrait en vain les flétrir ; mais c'est toujours en bénissant ceux qui les persécutent.

« C'est un spectacle attendrissant et dont chacun veut être témoin.

« On évalue à 8 à 10 mille environ le nombre des pèlerins courtoisants de la foi et de la fidélité.

« Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par le chef d'une députation de jeunes gens appartenant à la bourgeoisie. Les maîtres-maçons ont fait aussi leur pèlerinage, ainsi que 300 personnes environ de la paroisse Saint-Didier, hier samedi. »

On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes* :

« Les mêmes religieuses de St. Joseph ont quitté mercredi, le 7, à 6 heures du matin, l'archevêché d'Avignon, pour aller s'établir dans un bâtiment dépendant de St-Pierre-de-Luxembourg, que les administrateurs de cet établissement leur ont loué. Elles ont fait ce trajet dans les voitures mises à leurs dispositions par plusieurs personnes honorables de la cité.

« A sept heures, Mgr. l'archevêque les a installées ; après la messe, il leur a adressé une touchante allocution : il a fait ressortir les motifs infinis de consolation que la prière contient, et les a engagées à offrir à Dieu les amères tribulations qu'elles viennent d'éprouver. »

—La paroisse de Berthier, district de Montréal, a souscrit, pour les incendiés de Québec, la somme de £50, qui ont été remis au trésorier samedi dernier.

La paroisse de St. Jean-Baptiste de Rouville a fait remettre au trésorier de cette ville, £17 0 9 pour les incendiés de Québec.

On nous écrit de St. Rémi :

Une assemblée a eu lieu dimanche dernier à St. Rémi pour secourir les victimes de l'incendie de Québec.

Le Révérend Messire P. Bedard, Curé du lieu, fut prié de prendre le fauteuil pour présider à la dite assemblée, et J. O. Bureau, écrivain, fut prié d'agir comme secrétaire.

1er. *Résolu*, que le Secrétaire soit aussi le Secrétaire Trésorier pour recevoir le montant des souscriptions de cette Paroisse et en faire parvenir le montant à Benjamin Holmes écrivain Trésorier et H. Paré, écrivain. Sous Trésorier pour la cité de Montréal.

2me. *Résolu*, qu'un comité soit nommé afin de faire la dite souscription ; lequel a immédiatement souscrit les sommes suivantes, savoir :

M. P. Bedard Ptre.	£5	0	0
P. Mercille	1	5	0
T. H. Martin	1	5	0
F. Métras, Notaire	1	0	0
Jean Thésier	1	0	0
Elie Paré.	1	5	0
Frs. Bedard, Père	1	0	0
Frs. Bedard, fils	1	0	0
Alex. Perrin	0	15	0
J. Bte. Poupard, Père	1	0	0
Charles Bedard	1	5	0